

Compte-rendu CSE

9 et 10 septembre 2020

UN PAS EN AVANT...
DEUX PAS EN ARRIÈRE !



■ AU REVOIR PRÉSIDENTE... DU CSE.



Une petite année et puis s'en va. La valse des directeurs et directrices continue, **Laurence Mayerfeld** quitte la tête du réseau pour s'essayer aux fonctions de DRH du groupe France Télévisions à compter du 28 septembre. **Sud** lui souhaite « bon vent » dans ce **liminaire**.

■ LE RENOUVELLEMENT DANS LA CONTINUITÉ.

Situation générale du réseau



En cette rentrée, la direction renouvelle les mesures sanitaires liées à la pandémie (masques, plexi, distanciation, etc.). Sa position est aujourd’hui de favoriser le télétravail, particulièrement dans les zones rouges, « *à condition de ne pas dégrader l’offre d’antenne et de maintenir les éditions d’information.* » Pourtant, en Occitanie, le journal du week-end est fabriqué et diffusé sur la grande région, comme pendant la pandémie, et pourrait l’être jusqu’à la fin de l’année. Une contradiction qui ne gène pas la directrice du réseau, elle n’est plus à ça près, car elle annonçait quelques minutes plus tôt que les 24 journaux d’antennes avaient retrouvé leur place depuis le 1^{er} septembre !

Pour conserver les collectifs et casser un possible sentiment d’isolement, **Laurence Mayerfeld** tient à ce qu’au moins une réunion de service se tienne par mois en présentiel.

« *Grâce à l’évolution des outils de fabrication et aux nouveaux métiers à venir, la régionalisation ne m’inquiète pas.* » **Laurence Mayerfeld**

D’après la "future-ex" directrice du réseau, « *la régionalisation de France 3 est au cœur du projet de la présidente, seule candidate à l’avoir soutenue devant le CSA lors des auditions pour prendre la tête du groupe FTV.* » Reste à savoir comment on y parvient à fin 2022.

Laurence Mayerfeld veut que l’on soit « *prêts pour janvier 2021. Je souhaite qu’à partir de janvier, Ensemble C'est Mieux soit à nouveau produit en interne, que tout soit produit en interne !* » Tout ? Enfin, un maximum rectifie-t-elle.



Notamment par la mise au placard d’Eden Production qui s’occupera beaucoup moins de la fabrication de l’émission du matin.

Notre "encore-directrice-du-réseau-mais-plus-pour-longtemps" a rencontré les directeurs régionaux le 16 septembre afin d’organiser les ateliers de concertation qui se tiendront en octobre et novembre prochains avec les salarié·e·s. **Laurence Mayerfeld** propose que l’on se penche sur les droits sportifs en région, « *il n’y a pas que la Ligue 1 de foot, le réseau aussi peut proposer de couvrir des rencontres de pelote basque !* » « *Et si certaines antennes n’avaient pas les moyens de fabriquer seules, les MIF leur apporteraient leur aide !* »

Le prochain directeur du réseau devra choisir les cases régionales supplémentaires qu’il souhaite prendre sur la grille des programmes nationale. Rappelons que ces cases peuvent être prises par une seule région, ou antenne. Si l’on prend une case, alors les ETP et le budget de la dite case bascule dans le porte-monnaie du réseau. Sud répond qu’il est normal de récupérer ces moyens, mais que la direction serait bien inspirée de commencer par combler les postes vacants et « *congelés* » dans les antennes. Si l’on doit produire et fabriquer, encore faut-il avoir les salarié·e·s pour le faire.

Combien et quels postes sont vacants dans le réseau ? **Olivier Godard** doit réaliser l’inventaire, depuis un temps certain...

Sud demande si la nouvelle consultation citoyenne destinée aux téléspectateurs ne vient pas télescopier la concertation voulue avec les salarié·e·s. Quelles propositions seront retenues, celles des téléspectateurs ou celles des salarié·e·s ? « *Les deux* », répond la directrice.

Sud





La « géolocalisation »

des locales sur les box

est toujours en suspens.

Elle devait être inscrite dans le

projet de loi sur l'audiovisuel,

mais il a encore été reporté.

L'expérimentation sur les nouvelles régies et celle de Rouen plus précisément a du retard. Elle ne commencera qu'en janvier. Les formations des salarié·e·s devraient débuter à l'automne, si possible à distance, même si certaines se feront à l'université FTV. Les organisations syndicales doivent donner leur avis sur la suite des événements et signer, ou pas, un accord, permettant le début de l'expérimentation.

■ LA DIRECTION N'AVANCE PLUS MASQUÉE.

Note interne sur le port du masque



Chaque antenne dispose de masques pour les CDD et les CDI.

La direction veut annexer au règlement intérieur une note relative au port du masque dans l'entreprise. Pour ce faire, les dix CSE de France Télévisions, puis le CSE central des 7 et 8 octobre prochains doivent la valider. La note, rédigée de manière trop large mais qui indique clairement que les salarié·e·s ne respectant pas le port du masque seront sanctionné·e·s, est difficilement acceptable.

Les élus expliquent leur position dans cet avis.

Si l'ensemble des salarié·e·s a reçu des masques en tissu, certains préfèrent porter des masques chirurgicaux, plus sûrs dans le contexte sanitaire que nous connaissons.

Sud partage et appuie cette demande. Mais les règles diffèrent d'une antenne à l'autre. L'occasion pour la future ex directrice du réseau de rappeler les règles : « *les masques en tissu sont faits pour tout le monde, sauf dans deux cas : les maquilleuses disposent de masques FFP2, les personnels de régie et les reporters peuvent partir en reportage avec des masques chirurgicaux.* » Pourtant, dans certaines antennes, les monteurs disposent de masques chirurgicaux et veulent continuer à en disposer.

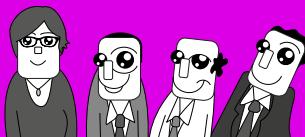
En juillet, **Sud** faisait remarquer la contradiction sur le mode de séchage des masques Chantelle : le mode d'emploi du fabricant indique « *au sèche-linge uniquement* ». La note France Télévisions précise « *au sèche-linge* » et aussi « *à l'air libre* ». La direction devait se renseigner, mais ne l'a toujours pas fait.

Peut-être aura-t-on la réponse au prochain CSE ? Monsieur Godard ?

■ SURTOUT, NE CHANGEZ RIEN !

Grille de rentrée

**ON EST BIEN D'ACCORD?
ON NE CHANGE RIEN ?**



#PrioritéEmploi

Sophie Guillotin, directrice de l'info du réseau, annonce pour cette rentrée la reconduction des grands principes de décrochages info (11h53 et 18h53). Elle explique ce choix de deux manières : la direction n'a pas voulu presser les salarié·e·s suite à l'épisode Covid, les débats dans les rédactions n'ayant pas pu se tenir en juin, de nouvelles propositions pour la rentrée n'ont pas pu être faites.

Sud demande à nouveau où en est la réflexion de la direction du réseau sur l'offre en langues régionales à France 3. Sophie Guillotin répond que « *les éditions d'information en langues régionales sont un point fort de l'offre, que ce point n'est pas contestable. Mais qu'il est difficile d'avoir une approche globale car les réalités linguistiques varient d'une région à l'autre.* » **Sud** répond que les régions partagent toutes certaines problématiques de sous-titrage, de formation, d'embauches de journalistes bilingues sur lesquelles l'entreprise pourrait avoir au moins une réflexion, au mieux une action.

Patrice Schumacher, directeur des programmes sur le réseau, rappelle que « *la mise à l'antenne des langues régionales est une priorité et une obligation pour France 3.* » En février dernier, un séminaire interne a réuni les responsables « langues régionales » des antennes. « *C'était formidable !* » dixit le directeur Schumacher. Ils ont décidé de programmer « *la journée des langues régionales sur France 3.* » Quand ? Pas de réponse. Mais c'est sûr, « *on donnera une place plus importante aux langues régionales dans la grille de janvier 2021. Il faudra en discuter à l'occasion des débats internes sur la régionalisation ainsi qu'avec le nouveau directeur du réseau.* »

Patrice Schumacher annonce également, « *la vraie rentrée se fera en janvier 2021.* » Il précise que le contenu éditorial d'Ensemble C'est Mieux a été adapté au contexte sanitaire, « *la santé et l'emploi sont les préoccupations n°1 des téléspectateurs, il faut répondre à leurs attentes.* »

Certes, mais s'occuper de l'emploi dans le réseau, c'est aussi bien ! #PrioritéEmploi

Les Matinales de France Bleu ont retrouvé l'antenne.

D'autres vont voir le jour : en Gironde, en Alsace, en Limousin. A la fin de l'année, une douzaine de matinales seront diffusées sur France 3. Un élus pose la question sur l'existence d'une matinale dans le Rhône, mais la direction ne sait pas répondre.



Certains salarié·e·s ou sous-traitants ont la bonne idée de faire des directs avec l'Aviwest sur le dos. Des études épidémiologiques le prouvent, la nocivité des ondes à cette distance et pendant un temps certain est avérée. La direction doit faire appliquer le principe de précaution et interdire ces usages intempestifs.

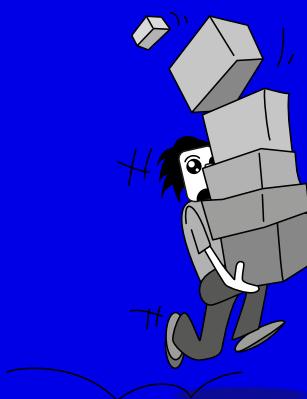
■ SANTÉ DES SALARIÉ·E·S : IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR BIEN FAIRE.

Les salarié·e·s qui le souhaitent peuvent être remboursé·e·s du vaccin contre la grippe.

La commission santé, sécurité et conditions de travail a enfin pu faire le compte-rendu de la réunion du 12 mars dernier, réunion qui s'est tenue cinq jours avant le début du confinement. Plusieurs points doivent être rediscutés lors de la prochaine réunion de l'instance ce 17 septembre. **Sud** rappelle que ces lourds dossiers continuent d'éprouver les collectifs car les problématiques demeurent.

■ TOUJOURS MOINS.

Déménagement de la locale de Toulon



Comme à Rennes par exemple, le déménagement de la locale de Toulon permet à la direction d'installer dans les mêmes locaux les équipes de France 3 et celles de France Bleu. La direction dit avoir consulté les 11 salarié·e·s et avoir pris en compte leurs demandes. Force est de constater qu'elle a omis un point important : le parking. Aujourd'hui, le personnel de la locale peut se garer gratuitement près de la station. Demain, en plein centre-ville, les places de parking gratuites n'existeront plus, la solution proposée étant de payer un parking souterrain plus de 880 euros l'année. La direction rassure en disant que les salarié·e·s seront aidés annuellement, comme ceux de Marseille, à hauteur de 160 euros. Sauf que les collègues de Marseille, eux, sont remboursés intégralement. Cherchez l'erreur. Les salarié·e·s de la locale ont fait des concessions, les locaux d'une surface de 250 m² sont beaucoup plus petits que les précédents et partagés avec France bleu.

Sud demande à la direction d'en faire autant afin d'éviter au personnel de sortir plus de 700 euros de leurs poches pour aller travailler.

Mais le bail est signé, les travaux d'aménagement démarrent ces prochains jours et le déménagement est prévu fin novembre. Des délais tels que si le CSE a des modifications à demander sur les open spaces ou les bureaux partagés au regard de la crise sanitaire, la direction répondra qu'il est trop tard pour apporter des modifications.

Le délit d'entrave se rapproche sévèrement.

■ ENCORE UN PETIT EFFORT.

Déménagement de la locale de Tours



Suite aux observations faites en juillet dernier par les élu·e·s du CSE, la direction a accepté de revoir en partie ses plans d'aménagement : inversion des salles de montage avec la salle de rédaction, espace dédié pour garer les vélos. Mais l'installation d'une douche n'est pas possible. Les élu·e·s s'interrogent sur la pertinence de consulter les instances à deux mois du déménagement de la locale. Le bail est ici aussi signé, l'open space est acté. Les modifications attendues seront faites à la marge, tout comme pour la locale de Toulon.

■ VIVEMENT NOËL !

MIF et le déménagement de Lambersart



Les équipes de tournage de Lambersart vont occuper de nouveaux locaux à Lomme, dans la métropole de Lille. La direction organisera une réunion d'information sur site le 8 octobre pour expliquer le déroulé des opérations : fin octobre, emballage / mi-novembre, mise en carton de l'espace déco / fin novembre, le nouveau bâtiment est livré mais avec 6 mois de retard, 4 mois de travaux sont à prévoir ensuite, puis 2 mois de maillage de câbles / le déménagement de la technique se fera juste avant les congés de Noël pendant le dernier tournage de fiction et se prolongera jusqu'à mi janvier. L'équipe administrative emménagera juste avant Noël. La partie post-prod de Lambersart ne déménagera vers le 31 rue de Béthune à Lille qu'à la mi-juin 2021.

La direction explique qu'elle en profite pour « jeter des choses ». Tant que ce n'est pas des salarié·e·s, **Sud** saura se montrer coopératif dans ce projet de déménagement.

A noter, les tournages de fiction continuent pendant le déménagement, mais les salarié·e·s pris par le tournage ne seront pas sollicité·e·s pour y participer.

Prochain CSE à Paris les 1er et 2 octobre.

Contactez vos élu·e·s **Sud** : Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier et Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu·e·s et représentant·e·s Sud en région.

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>



Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr . Rejoignez-nous sur notre site https://syndicatsudftv.fr